

## ON SE PRÉSENTE...

Aux PEP Lor'Est, nous sommes près de 700 salariés répartis sur 3 départements : la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges. Ce qui fait de nous l'une des plus importantes associations PEP de France.

Nous intervenons dans 3 grands secteurs auprès des jeunes de moins de 25 ans et de leurs familles :

- Le Secteur des Politiques Éducatives et Sociales de Proximité (PESP)
- Le Secteur des Politiques Éducatives, vacances, Loisirs, culture (PEVLC)
- Le Secteur des Politiques Sociales, Médico-sociales et de santé (PSM25)

Toutes nos actions sont guidées par les valeurs de Laïcité, de Solidarité, d'Égalité et de Citoyenneté.



Les PEP Lor'Est recherchent

**UN.E ORTHOPHONISTE**  
**pour son CMPP implanté à Nancy (54)**

**Poste à pourvoir dès que possible**

### **MISSIONS PRINCIPALES :**

L'orthophoniste travaille en équipe pluridisciplinaire auprès d'enfants en cure ambulatoire, dans le cadre du projet de soin validé par le Directeur médical.

L'orthophoniste est principalement amené à :

- Effectuer un bilan orthophonique et poser un diagnostic dans son domaine
- Mettre en place une rééducation appropriée dans le cadre du projet thérapeutique personnalisé défini en synthèse sous responsabilité médicale
- Participer à l'élaboration du projet thérapeutique dans le domaine de la communication et du langage et mettre en œuvre celui-ci en lien étroit avec les professionnels de la structure
- Proposer des séances individuelles ou en groupe en fonction des besoins identifiés
- Associer la famille dans l'évolution de la prise en charge de leur enfant
- Assurer le lien avec les partenaires dans le cadre du projet personnalisé
- Veiller à la mise à jour régulière des dossiers
- Participer à la mise en œuvre du projet d'établissement

### **PROFIL DU POSTE :**

- Diplôme : Certificat de capacité en orthophonie ou équivalence reconnue
- Formation en logico-mathématiques et sur les troubles des interactions souhaitées
- Compétences relationnelles nécessaires
- Une expérience en CMPP est un plus

Rémunération conventionnelle selon grille de la Convention Collective FEHAP du 31 octobre 1951

Coefficient 487.

Reprise d'ancienneté selon dispositions conventionnelles.

**Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à faire parvenir à :**

**Madame Chantal MOUZA, Directrice des CMPP 54 – PEP Lor'Est**

**73 rue Isabey 54000 NANCY**

**[chantal.mouza@peplorest.org](mailto:chantal.mouza@peplorest.org)**

